

## Capsule de prévention



### Cendres chaudes : Prévenir les risques d'incendie

Souvent sous-estimées, les cendres chaudes peuvent présenter des dangers considérables. Que vous utilisiez un foyer, un poêle à bois ou un tout autre appareil à combustible solide, comprendre et respecter les bonnes pratiques de manipulation des cendres est essentiel. Les cendres chaudes sont l'une des principales causes d'incendie, un simple tison peut déclencher un feu, d'où l'importance cruciale de prendre les précautions appropriées.

Voici quelques recommandations afin d'assurer la sécurité de votre domicile contre les incendies déclenchés par des cendres encore chaudes.

#### Comment procéder à leur élimination :

- Placez le récipient à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Maintenez une distance d'au moins un mètre entre le récipient métallique avec couvercle et les murs de la maison, du garage, de votre cabanon, ainsi que de tout autre matériau combustible tel qu'une haie ou un abri de toile.
- Laissez reposer les cendres dans ce récipient pendant au moins 3 à 7 jours avant de les jeter dans un autre contenant, comme le bac de matières organiques ou la poubelle.

Consultez également les recommandations de votre municipalité à cet égard.

- Avant de transférer les cendres dans un autre type de contenant, assurez-vous qu'elles sont complètement refroidies. Remuez régulièrement les cendres pour vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage. Par mesure de précaution, conservez les cendres pendant toute la saison hivernale et éliminez-les uniquement au printemps.
- N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.

**Les cendres chaudes émettent du monoxyde de carbone, c'est pourquoi elles doivent être stockées à l'extérieur de la maison ou du garage.**



Le service d'un professionnel certifié est recommandé pour les inspections ou les réparations qui sont effectuées sur votre propriété.

#### Évitez les incendies en effectuant le ramonage régulier de votre cheminée :

- Utilisation régulière de votre cheminée :** il est essentiel de faire appel à un professionnel pour le ramonage. Idéalement, cette opération devrait être réalisée environ toutes les 5 cordes de bois brûlées.
- Utilisation occasionnelle de votre cheminée :** un ramonage annuel est recommandé, de préférence au printemps, afin de prévenir la formation de bouchons de créosote liée aux conditions chaudes et humides de l'été.
- Nettoyage des conduits de fumée :** évitez les bûches et les additifs en poudre, car ils éliminent seulement 60 % de la créosote, comparé aux 75 à 90 % retirés par les ramoneurs. Par précaution, gardez les cendres en hiver et éliminez-les au printemps.

Prendre note qu'il est fortement déconseillé de tenter d'allumer un feu dans la cheminée pour éliminer la créosote, afin d'éviter tout risque d'incendie pour l'ensemble de la maison.

Il est donc impératif de manipuler les cendres chaudes avec la plus grande prudence. En adoptant ces mesures simples, vous contribuez à réduire les risques d'incendie et à assurer la sécurité de votre foyer.

